



Réunion du 24 Mars 2026 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 31

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : ISABELLE BERSOUX, JEAN-LOU WEBER, NICOLAS SAUVANAUD, OLIVIER FRACHET

ABSENTS EXCUSÉS : KILIAN AUTIER, TIMOTHEE JOHNSON

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

.....

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêtés municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Catégorie U18 INTERDISTRICTS

- **Match N.53999809 du 21/03/2026 à 15h entre LIMOGES BASTIDE et GJEFPN**
(Poule unique)

Prévu initialement le 21/03/2026 à 15h au stade DE LA BASTIDE à LIMOGES, et suite au forfait du club de LIMOGES BASTIDE, la commission enregistre le résultat suivant :

LIMOGES US LA BASTIDE : - 1 point – 0 but - GJ PAYS DE NEXON : 3 points, 3 buts

Le club de LIMOGES US LA BASTIDE sera débité d'un montant de 110 € au titre de son forfait général (selon relevé de droit financier).

Les équipes devant rencontrer LIMOGES US LA BASTIDE seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier.

Catégorie U15

- **Match N.55127972 du 25/03/2026 à 18h30 entre VERNEUIL S/VIENNE et BOISSEUIL 87**
(D1, poule unique)

Prévu initialement le 25/03/2026 à 18h30 au stade MUNICIPAL à VERNEUIL S/VIENNE, se jouera le 08/04/2026, à la même heure, au stade MUNICIPAL à VERNEUIL S/VIENNE.

- **Match N.55137746 du 25/03/2026 à 18h30 entre COUZEIX CHAPTELAT U.S et RILHAC-RANCON C.A**
(D1, poule unique)

Prévu initialement le 25/03/2026 à 18h30 au stade RENE LAFARGE à COUZEIX, se jouera le même jour, à la même heure, au **stade ANDRE LACORRE à COUZEIX.**

- **Match N.55162634 du 31/01/2026 à 18h30 entre GJ FCCO/SCS/FEUILLAR et ROCHECHOUART O.C 15**
(D2, poule C)

Vu le procès-verbal N. 17 de la commission litiges et contentieux du 15/02/2026 donnant match à rejouer.
La commission jeunes,

- Prend note de cette décision
- **Donne match à rejouer le 18/04/2026 à 15 h 00 Stade du Breuilh à CUSSAC.**

- **Match N.55162593 du 28/03/2026 à 15h entre AMBAZAC A.S et GJ PANAZOL-VIGENAL**
(D2, poule A)

Prévu initialement le 28/03/2026 à 15h au stade DE LA MAZAUZIE à AMBAZAC, se jouera le même jour, à 13h, au stade DE LA MAZAUZIE à AMBAZAC.

COUPE CONSOLANTE U15 – U17

La commission informe que le tirage des coupes consolantes U15 et U17 a eu lieu le 24/03/2026 et est désormais disponible sur le site du District de football de la Haute-Vienne.

WEEK-END FUTSAL

La Commission Jeunes rappelle à l'ensemble des clubs que la **J3** du week-end du futsal pour les catégories U15 et U17 se dérouleront le samedi 11 avril 2026 (U15) et le dimanche 12 avril 2026 (U17).

La commission demande aux clubs de prêter attention :

Toutes les équipes participantes doivent obligatoirement avoir les tenues officielles des matchs de championnat, à savoir : maillot, short et protège-tibias. Pour la discipline du futsal, les joueurs devront venir avec leurs baskets. Les clubs devront également penser à amener leurs chasubles.

Rappel de la composition des poules, des gymnases et des horaires



J3 SAMEDI 11 AVRIL 2026 - U15

	GYMNASSE Haut BEAUBREUIL		GYMNASSE SAINTE CLAIRE		GYMNASSE Portes FERREES	
	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	POULE B		POULE D		POULE F	
MATIN						
rendez-vous	N°	CLUBS	N°	CLUBS	N°	CLUBS
8H30	6	Lafarge Lges 1	11	U.S.E.Couzeix Ch. 1	26	Le Palais 1
Plateau de	7	FCC Oradour s:V. 1	12	Aixe 2	27	LAF 1
9H00	8	Landouge/Aurence 1	13	Lafarge 2	28	St Leonard 2
à	9	GJ Pays de Nexon 1	14	E. St Just/St Priest T. 1	29	Rochechouart 1
13H00	10	Bessines ANF 1	15	Limoges Foot 1	30	Bosmie 1
APRES MIDI						
	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	POULE A		POULE C		POULE E	
rendez-vous	N°	CLUBS	N°	CLUBS	N°	CLUBS
13H30	1	Beaune 2	16	Boisseuil 1	21	Isle 1
Plateau de	2	St Junien 1	17	Verneuil 1	22	Eymoutiers 1
14H00	3	Feytiat 1	18	Nantiat/Compr. 1	23	Ambazac 1
à	4	St Leonard 1	19	Fun 87 1	24	FC Pays Arédien 1
18H00	5	Rilhac Rancon 1	20	E. Occ/Foot S/La Croi 1	25	Panazol Vigenal 1



J3 - DIMANCHE 12 AVRIL 2026 - U17

	GYMNASSE BUXEROLLES Niveau 1 POULE B		GYMNASSE Haut BEAUBREUIL Niveau 2 POULE D		GYMNASSE Portes FERREES Niveau 3 POULE F	
MATIN						
rendez-vous	N°	CLUBS	N°	CLUBS	N°	CLUBS
8H30	5	Ambazac 1	13	Rilhac Rancon 1	22	Fcco 1
Plateau de	6	Beaune 1	14	Limoges ASPTT 1	23	Eymoutiers 1
9H00	7	Rochechouart 2	15	Verneuil 2	24	Foot sud 1
à	8	Bessines ANF 1	16	USECC 1	25	FC Pays Arédien 1
13H00						
APRES MIDI						
rendez-vous	N°	CLUBS	N°	CLUBS	N°	CLUBS
13H30	1	Isle 1	9	Le Palais 1	17	Fun 87 hl 1
Plateau de	2	Feytiat 1	10	Lafarge 1	18	GJ Gorre 1
14H00	3	Panazol Vigenal 1	11	St Léonard 1	19	Bosmie 1
à	4	Rochechouart 1	12	E.Aixe/St Priest 1	20	GJEFPN 1
18H00					21	St Junien 1

PROCHAINE REUNION

- Le Mardi 31 Mars 2026 à 18h30

INFORMATION FEUILLE DE MATCH

- Suite au mail officiel reçu de la F.F.F, le District informe ses clubs qu'il est important de renouveler leur mot de passe Footclub afin d'assurer la bonne transmission des compositions et des feuilles de match pour les prochaines rencontres.
- Penser à imprimer une feuille de match papier issue de Footclub en cas de dysfonctionnement de la FMI.

A compter du Mardi 09 Décembre 2025, toute F.M.I non informatisée sera amendée auprès des clubs d'un montant de 20€ ainsi que toute F.M.I transmise hors délai sera amendée d'un montant de 25€ (selon relevé de droit financier).

CALENDRIER GENERAL

Les calendriers des compétitions ont été diffusés à compter du 22 août 2025.

La commission rappelle à tous les clubs que tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés.

La commission rappelle à tous les clubs que les demandes doivent obligatoirement passer via Footclub dans les délais impartis, sans quoi, la demande peut ne pas être validée.

La Commission reste à la disposition des clubs pour toute demande d'information complémentaire.

La commission est souveraine pour replacer aux dates laissées libres sur ces calendriers, des rencontres qui ne seraient pas jouées (intempéries et cas exceptionnels) aux dates prévues.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président